



La lettre, mode d'emploi

Nous vous proposons un nouveau format de bulletin municipale : « La lettre ». Elle s'articule autour de trois axes d'information qui seront présents ou non dans chaque édition, au gré de notre actualité.

Municipalité

Cette rubrique traitera, au cas par cas, de l'actualité officielle de notre commune : Conseils municipaux, arrêtés, projets, finance vous seront présentés de manière simple et factuelle.

Vie locale

L'actualité de nos villages vue par nos concitoyens au travers d'événements, de billets d'humeur, d'un espace jeunesse, d'un bloc note, d'un agenda, etc... Autant d'encarts qui vous informeront sur la vie de Maizeroy et Chevillon.

Collectivités

Nos délégués relayeront ici, en direct des collectivités locales, les informations essentielles qui vous intéressent : SIVU scolaire, Communauté de Communes du Pays de Pange, Syndicat des Eaux de Basse Vigneule - Faulquemont, Syndicat de la Nied Française Inférieure, etc...

Commune de Maizeroy La lettre

N° 1 - Mai 2014

Editorial - Le mot du maire

Un nouveau mandat vient de démarrer. Je pense que l'on peut dire que jamais Maizeroy n'aura vu autant de candidats. Les urnes ont parlé, faisant des heureux d'un côté, des déçus de l'autre. J'en profite pour remercier tous les électrices et électeurs qui se sont mobilisés. Du reste la commune peut être fière de son taux de participation à plus de 80%. Je remercie aussi les anciens conseillers et conseillères, avec qui j'ai travaillé parfois sur plusieurs mandats, pour ce que nous avons réalisé ensemble.

Le conseil municipal se féminise et cela est une bonne chose. Sans en être à la parité, nous en sommes à plus de 30% et cela me réjouit.

Ce début de mandat s'est fait sur les chapeaux de roues. Il fallait en 1 mois avoir constitué son équipe municipale, préparer le budget et relancer toutes les instances intercommunales. Nous commençons à voir le jour et pouvons entamer notre travail plus sereinement.

La commune avait engagé des travaux, tels que la rénovation du chauffage des édifices publics (mairie, salle des fêtes), la pose de candélabres dans des rues qui n'étaient pas éclairées jusqu'alors. Ces travaux touchent à leur fin et les premiers résultats sont prometteurs sur les économies escomptées. Il nous reste à finaliser le chauffage de l'église dont le mode de fonctionnement envisagé doit être revu pour cause de contraintes technico-économiques.

Après tout cela, place à l'avenir et nous aurons à cœur de réfléchir aux projets qui ont été les nôtres au cours de la campagne électorale. Mais pas de précipitation pour ne pas manquer des aides financières possibles.

Je voudrais, pour terminer cet éditorial, avoir une pensée pour Georges Thomas, ancien conseiller municipal pendant 19 ans, sans oublier Alice Surzlej, notre ancienne institutrice, secrétaire de mairie et correspondante du Républicain Lorrain, qui nous ont quittés début mars pour l'un et l'autre le 28 mars. Ce sont deux personnes avec qui j'ai débuté mon mandat de conseiller municipal. Le conseil municipal se joint à moi pour assurer les familles de notre reconnaissance pour le travail accompli durant toutes ces années.

Jean-François Leidelinger

Cette publication est éditée par la commune de Maizeroy.

Responsable de la publication : Jean-François Leidelinger, conception graphique : Jean-Michel Delor, impression : Mairie de Maizeroy

Comité éditorial : Martine Macouin, Anne-Gaëlle Oury, Jean-Michel Delor,

Mairie de Maizeroy, 8 rue de l'école, 57530 Maizeroy, Tél. 03.87.64.00.61, Mél : info@maizeroy.net, site internet : www.maizeroy.net



Le nouveau conseil municipal

Qui dit nouvelle équipe municipale dit aussi nouveaux délégués, responsables et représentants dans différentes commissions. Découvrez ci-dessous l'organisation de votre commune...

Le nouveau conseil municipal se compose comme suit : Jean-François Leidelinger a été élu au poste de Maire. Messieurs Jean-Claude Petit et Patrice Dosdat ont été élus respectivement dans la fonction de 1^{er} et 2nd adjoint. Le maire et ses adjoints ont reçu mandat pour signer, au nom de l'ensemble du conseil municipal, tous documents utiles au bon fonctionnement de la commune.



De gauche à droite : Anne-Gaëlle Oury, Martine Macouin, Patrice Dosdat (2nd adjoint), Jean-Marie Louyot, Jean-François Leidelinger (Maire), Thomas Favier, Jean-Claude Petit (1^{er} adjoint), Stéphanie Cunin, Agathe Mirgot, André Ruff et Jean-Michel Delor.

Commissions et délégués

La municipalité se compose de différentes fonctions et instances qui se répartissent les dossiers par domaine. Elle est également partie prenante dans de nombreuses organisations extra-communales telles que la CCPP, le SIVU scolaire, la SEBVF, etc. En voici le détail résumé ci-dessous :

La Communauté de Communes du Pays de Pange gère différents groupes de compétences :

- **Obligatoires** : L'aménagement de l'espace, la gestion des zones d'activités et le développement touristique,
- **Optionnelles** : La gestion des déchets ménagers, la voirie communautaire,
- **Facultatives** : L'optimisation et le développement de l'équipement pour la petite enfance, l'amélioration des conditions de vie des seniors, l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, le soutien d'événements sportifs, la gestion de l'enseignement musical et enfin, l'entretien des espaces verts.

Nos délégués titulaires à la CCPP sont Jean-François Leidelinger et Jean-Claude Petit.

Le SEBVF est un regroupement de 84 communes, en charge de la gestion de l'eau potable en régie directe. Nos représentants titulaires sont Thomas Favier et Jean-Marie Louyot puis Jean-Claude Petit et Jean-François Leidelinger en suppléants.



(suite en page 3...)

Budgets 2014

Lors du conseil du 23 avril le budget de la commune a été adopté à l'unanimité. Ceci a été l'occasion, pour les nouveaux élus notamment, de se familiariser avec l'état des finances. L'auteur de cet article ayant eu quelques difficultés à comprendre le budget, il a souhaité vous faire partager quelques explications.

Comment le budget est-il structuré ?

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections présente une partie recettes et une partie dépenses. Ces deux parties doivent s'équilibrer, les recettes égalant les dépenses.

Pourquoi deux sections ?

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année. Voir les schémas ci-dessous.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements en cours et nouveaux. Elle retrace les dépenses et les recettes qui modifient la valeur du patrimoine de la commune.

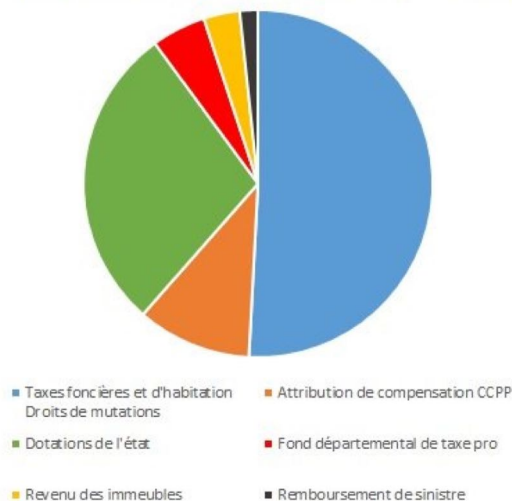
Les dépenses concernent le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux : éclairage, enfouissement des réseaux, etc.

Parmi les recettes d'investissement, on trouve les subventions d'investissement, la dotation globale d'équipement (DGE), les emprunts, le produit de la vente du patrimoine, etc.

Focus sur le budget de fonctionnement 2014.

Les recettes réelles 2014 sont prévues autour de 179 K€ (179 000 euros). S'y ajoute un excédent des années antérieures à hauteur de 231 K€. Cet excédent n'est pas détaillé ci-dessous. Il indique juste que les finances actuelles sont saines et ce depuis longtemps : il a d'ailleurs augmenté de 13 K€ entre 2012 et 2013.

Recettes de fonctionnement 2014 : 179 K€



Explications : la moitié des revenus de la commune provient des impôts locaux. Un tiers est ensuite fourni par l'état sous formes de diverses dotations : dotation générale, de solidarité rurale, de compensation, etc. Restent quelques revenus plus anecdotiques pour les 20% restants.

(suite en page 3...)

Le nouveau conseil municipal (suite)



Le SIVU scolaire gère les écoles maternelle et élémentaire de Pange où nos enfants sont scolarisés, ainsi que les activités péri-scolaires et la cantine. Nos déléguées titulaires au SIVU sont Anne-Gaëlle Oury et Stéphanie Cunin ainsi que Thomas Favier en suppléant.

La commission assainissement est en charge du bon fonctionnement de notre station d'épuration et à cette fin, il gère les analyses et opérations de maintenance de façon hebdomadaire. André Ruff assisté de Jean-Marie Louyot sont aux commandes.

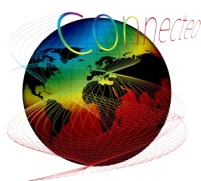
La salle communale est placée sous la responsabilité de Stéphanie Cunin.

La commission des travaux gère les projets d'aménagements sur la commune. Elle se compose de l'ensemble du Conseil Municipal.



La commission des finances participe aux travaux des évaluations foncières, notamment à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties et de la valeur locative des propriétés bâties. Elle se compose également de l'ensemble du Conseil Municipal.

La commission de révision des listes électorales s'occupe de maintenir à jour les listes d'électeurs de notre commune. André Ruff et Jean-Michel Delor collaborent à ce travail.



La commission communication assure la diffusion de l'information aux citoyens grâce à des publications tels que La Lettre ou notre site Internet www.maizeroy.net. Martine Macouin, Anne-Gaëlle Oury et Jean-Michel Delor, épaulés par l'ensemble de l'équipe municipale, sont vos serveurs.

Le Syndicat de la Nied Française inférieure a pour vocation la gestion du lit et des berges de la rivière. Nos délégués titulaires sont Agathe Mirgot et Patrice Dosdat avec Martine Macouin en suppléant.

Le délégué sécurité routière titulaire est Jean-François Leidelinger avec Jean-Claude Petit comme suppléant.

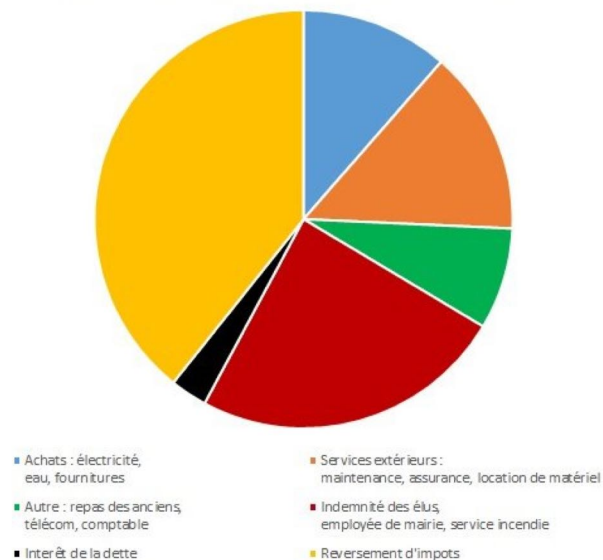
Le correspondant défense est le point de contact avec les instances militaires. Thomas Favier, lieutenant réserviste, a pris cette charge en tant que titulaire et le suppléant est Jean-François Leidelinger.



Jean-Michel Delor

Budgets 2014 (suite)

Dépenses de fonctionnement 2014 : 140 K€



Explications : Nous budgétions une dépense réelle de 140 K€. Elle était de 120 K€ en 2013. Cela génère une marge d'autofinancement brut (un excédent) de 39 K€ pour présenter un budget en équilibre. Cet argent va pouvoir être mobilisé sur la section d'investissement, dans la partie recette du budget d'investissement.

Nous ne détaillerons pas ici le budget d'investissement. Cela pourra faire partie d'un article dans notre prochain numéro. Donnons juste un chiffre clé : nous allons finir de rembourser cette année le capital de l'emprunt pour la salle communale : 18 K€. Cela nous laisse toujours une marge d'autofinancement net de plus de 20 K€. Cet argent nous permet de voir arriver sereinement les investissements à venir.



Et la station d'épuration ?

La gestion et le financement de notre nouvelle station d'épuration bénéficient d'un budget à part. Ils sont financés principalement par :

- la taxe sur le traitement des eaux collectées sur nos factures d'eau par le syndicat des eaux (SEBVF),
- les nouvelles constructions et leur participation au raccordement.

Des discussions sont actuellement en cours sur la gestion et l'exploitation de la station. La communauté de commune pourrait en reprendre la charge. Cela aurait du sens et éviterait à chaque commune de devoir surveiller elle-même sa station sans disposer forcément de moyens dédiés et spécialisés. Actuellement notre station est principalement maintenue grâce à l'action bénévole d'André Ruff.

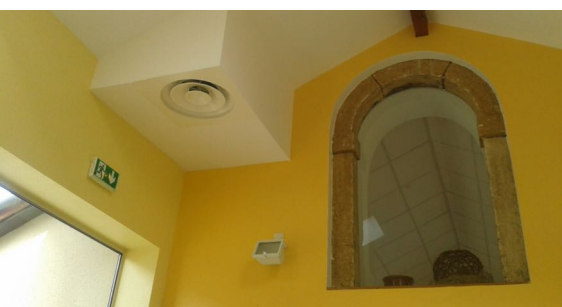
Thomas Favier

Sources :
• Budget primitif 2014 de la commune de MaizeroyChevillon adopté le 23 avril 2014,
• <http://www.collectiviteslocales.gouv.fr/preparervotrebudget>,
• http://www.amr.mairies69.net/IMG/pdf/Prise_de_notes_-_Formation_AMR_sur_le_Budget_communal.pdf

Rénovation de la salle des fêtes

Chauffage, peintures intérieures, notre salle communale est remise à neuf.

Les travaux de la salle de Chevillon s'achèvent. Après 14 ans de bons



et loyaux services, nous avons décidé de modifier le mode de chauffage et de rafraîchir les peintures. Le chauffage se fera donc par une pompe à chaleur et un système d'air pulsé à l'intérieur.

Ceci a nécessité la modification du plafond pour le passage des gaines et nous en avons profité pour remplacer les dalles de celui-ci par des dalles qui absorbent le bruit, ce qui ajoute un plus au confort de la salle.



Les premiers essais de chauffage ont

montré la rapidité de montée en température, 8 minutes pour passer de 14° à 20°, c'est encourageant. Ensuite toutes les peintures ont été refaites, ainsi que l'entretien des boiseries extérieures qui avaient beaucoup souffert.

Maintenant vous pourrez profiter d'une salle agréable et facile à chauffer.

Tarifs de location de la salle des fêtes

Inchangés depuis 2009, les tarifs s'établissent comme suit :

		Résidents	Non-résidents
Salle seule	Réunion simple	36 €	55 €
	La journée	72 €	146 €
	Le week-end	128 €	255 €
Salle avec cuisine	Goûter	92 €	184 €
	La journée	128 €	255 €
	Le week-end	182 €	366 €

Travaux récents

Deux rues équipées de l'éclairage public

La commune a demandé à la communauté de communes de faire certains travaux d'élagage, à certains endroits les branches devenaient gênantes pour les réseaux de téléphone et pour l'efficacité de l'éclairage public. Un nettoyage va aussi être réalisé route de la scierie pour dégager les abords de l'ancienne route départementale et permettre un stationnement plus aisé pour ceux qui laissent leur voiture là pour aller marcher sur la voie



verte. Il faut noter que ce secteur va compter une habitation de plus, un ancien bâtiment de la scierie a été rénové en maison.

Nous avons engagé des travaux d'extension du réseau d'éclairage public, ceux ci sont réalisés et nous pouvons en voir les effets. La rue du Vieux Mai et la rue de la Source sont maintenant éclairées la nuit.

Nouveau chauffage de la mairie

Dans le cadre des travaux de rénovation réalisés l'année passée, il convient de mentionner le nouveau système de chauffage des locaux de notre mairie.

La chaudière gaz fatiguée a laissé la place à une nouvelle pompe à chaleur air-eau installée par un entrepreneur local : Eco Lorraine Energies, sise à Chevillon.

Outre les économies d'énergie non négligeables, ces travaux ont permis de gagner en confort et surtout, ils ont libéré la cour de la citerne gaz qui y trônait.

Un projet gagnant de bout en bout.

Jean-François Leidelinger



Après le mot du maire, le mot d'humeur

Cet encart est le vôtre, nous publierons dans cette colonne les courriers, emails, informations que vous nous aurez adressés, soit en mairie, soit à l'adresse info@maizeroy.net.

Maizeroy et Chevillon, une commune où il fait bon vivre !

Havre de paix, située au milieu de la nature et proche d'un cours d'eau, la Nied, notre commune est entourée d'une grande diversité au niveau de la faune et de la flore. C'est un plaisir d'y flâner et de prendre le temps d'observer cette richesse.

La voie verte et tous les chemins de randonnée, situés aux alentours de nos villages, nous permettent de découvrir les plantes, les oiseaux et les mammifères les plus courant de notre secteur.

Nous avons le privilège d'avoir un espace sensible ainsi qu'une zone humide où certains oiseaux migrateurs (courlis, chevaliers gambette, ...) viennent se reposer ou nidifier.

Et si vous avez la possibilité, pourquoi pas une petite sortie en kayak sur la Nied qui est surprenante !

Prenez le temps de respirer, prenez le temps de vivre. Les plaisirs simples sont parfois les meilleurs.

Agathe Mirgot



Bloc note !

Cette rubrique regroupe des infos pratiques, des numéros utiles, des astuces, des nouvelles, des événements... Pas de doute, c'est bien le Bloc Note !

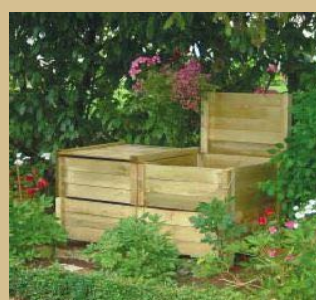
Devenez « Voisin Vigilant » et réduisez le risque de cambriolage de votre habitation. Venez me rejoindre en vous inscrivant sur www.voisinsvigilants.org

Le voisin vigilant veille, mais ne surveille pas. Face à un événement suspect (véhicule douteux, départ de feu, fenêtre ou porte d'une habitation voisine ouverte en l'absence des occupants, ne pas avoir aperçu depuis longtemps une personne seule ou vulnérable, perception de cris ou de bruits anormaux, ...), il le signale à l'ensemble de ses voisins en postant une alerte sur le site. Il ne saurait en revanche violer l'intimité et la vie privée de ses voisins ou tenter de remplacer les forces de l'ordre. En cas d'urgence les voisins vigilants composent le 17 !



Martine Macouin

Tous aux composteurs !



La Communauté de Communes du Pays de Pange continue son opération « Composteurs pour tous ». Initiée en 2010, la CCPP met ainsi des composteurs en bois à votre disposition.

Esthétiques et écologiques, produits en France, ils permettent de produire son propre compost, tout en réduisant le volume des ordures ménagères.

Fournis en kit, ils peuvent être retirés au siège de la CCPP aux

heures d'ouverture.

Deux formats sont proposés :

Contenance (L)	Hauteur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Prix
400 L	84	72	88	30 €
570 L	84	85	99	40€

Le saviez-vous ?



Pratiquer le compostage permet de réduire de 35% le poids de sa poubelle.

Composter ses déchets, c'est moins d'aller-retours en déchetterie, des économies sur le terreau et les engrais, et au final, une économie sur les dépenses.

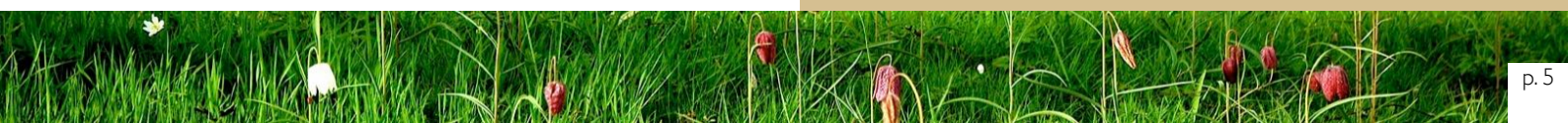
C'est le bon moment pour se mettre au compostage...

Martine MACOUIN

Correspondant RL

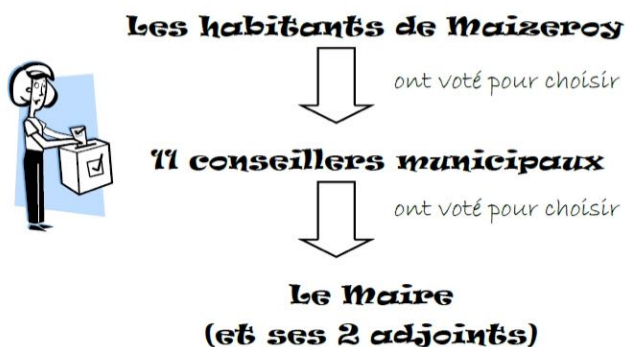
Pour information, notre nouveau correspondant local du Républicain Lorrain est Mme Chantal Picard demeurant à Courcelles Chaussy.

Elle est joignable par téléphone au 03.87.64.02.70 ou par mail à : chantal.courcelles-chaussy-rl@wanadoo.fr



Espace jeunesse

La colonne des jeunes et des ados. Dans cette édition, découvrez « La commune expliquée à tous » par Camille (9 ans).



Un peu comme un capitaine ou un chef d'orchestre il va, pendant 6 ans, prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Les conseillers municipaux apporteront aussi des idées et l'aideront dans ses tâches.



Notre village et ses habitants en quelques mots :

2 villages - Maizeroy et Chevillon
350 habitants (en 2011).

Une église du 15ème siècle, deux châteaux,
un calvaire du 18ème siècle, un ancien
moulin sur la Nied.

Notre commune fait partie de la
Communauté de Communes de Pange.

Les enfants vont à l'école à Pange et
bénéficient des services mis en place par le
SIVU scolaire (périscolaire, mercredi
éducatif, centre aéré).

Une association organise de nombreuses
manifestations à destination de tous dont
un rallye pour Pâques, une fête avec spectacle
pour la Saint Nicolas,
un festival de musique, une brocante.

Parmi les missions et préoccupations du Maire (et des conseillers municipaux) il y a :



Le blason de notre commune représente une coupe antique et une tête de maure



Camille (9 ans) et sa maman

Espace jeunesse (suite)

Quand un jeune de la commune se distingue au championnat de saut d'obstacles.

Quentin Ledermann est arrivé premier au championnat départemental de saut d'obstacles (CSO) à Verneville. Licencié au centre équestre de la VIVH à Coincy-St Agnan, il a été présenté au championnat par son coach Nicolas Rouselle. Agé de 12 ans, Quentin en est à sa première année d'équitation sportive. Il a commencé à goûter à la compétition au mois de février et ce 11 mai, il remportait le championnat départemental dans sa catégorie (Poney 3) sur Orage de Bonjac. Il vise le championnat de Lorraine fin mai au Haras National de Rosière aux Salines (54). Bravo à Quentin et bonne chance dans ses prochaines compétitions.



Jean-François Leidlinger

Mardi gras

Mardi 4 mars, c'était mardi gras, les enfants ont organisé un mini défilé de Carnaval. Ils n'étaient pas nombreux mais ils ont fait du bruit !



Bloc note (suite)

Vie associative

Que seraient nos villages sans les Associations dont les nombreuses manifestations animent les rues ? Cet espace leur est ouvert pour communiquer sur les activités à venir ou faire une retrospective des événements passés.

Rallye de l'œuf d'or

Samedi 12 avril, l'association Grain's de Folie a organisé un rallye de l'œuf d'or pour les enfants de Maizeroy et Chevillon.



Au menu jeux en bois prêtés par la Ludothèque de

Metz Borny, chasse à l'œuf sur le chemin entre les deux villages et un goûter devant la mairie pour terminer l'après-midi.



Le festival Sur La Remorque du Pat prépare son édition 2014

Chaque samedi matin, vous pouvez rejoindre l'équipe pour du bricolage ou de la préparation d'affiches...

Et vous pouvez aussi vous inscrire dès à présent sur les listes de bénévoles pour les 27 et 28 juin prochains et venir monter les marabouts, tenir la barrière, griller des saucisses, faire la vaisselle... !

Anne-Gaëlle Oury

Permanence mairie

Nous vous rappelons qu'une permanence est assurée en mairie les mardi et jeudi de 17h à 19h. En cas de besoin, vous pouvez prendre rendez-vous avec le maire après 19h.

Agenda - Les dates à retenir...

Fête scolaire de l'école maternelle le 14 juin,

Fête scolaire de l'école primaire le 21 juin,

Eco-Festival « sur la remorque du Pat » les 27 et 28 juin,

Spectacle de théâtre le 22 août dans le parc de la Fontenelle en partenariat avec la MJC du Pays de Nied,

Le vide grenier le 14 septembre.

CCPP

Le Mardi 29 avril s'est tenu le premier conseil de la CCPP, le précédent n'ayant eu lieu que pour les élections du président et des vice-présidents.

Treize points étaient cette fois à l'ordre du jour dont la composition des commissions, puis le vote des indemnités du président et des vice-présidents. Ensuite ce fut le vote des budgets, budget général, ordures ménagères, prestations de services (tonte et travaux dans les communes) et zone artisanale de Courcelles et Montoy Flanville. A noter l'augmentation du tarif horaire des prestations de service qui passe de 16,50 € à 18,50 € avec matériel et de 14 € à 16 € sans matériel.

Il faut noter la création d'un poste en Contrat Unique d'Insertion pour une durée d'une année au sein du service gestion des déchets et déchetteries.

Une nouvelle convention est à signer pour l'utilisation de la déchetterie de Metz Métropole par 5 communes riveraines (Retonfey, Montoy-Flanville, Coincy, Marsilly et Ogy) ce qui fait environ 5.665 € par mois pour environ 3.500 habitants, soit plus de 60.000 € par an (quand certains affirment que les déchetteries de Metz sont gratuites).

Une bonne nouvelle est l'obtention d'une subvention de 6.000 € par le Conseil Général pour l'école de musique.

Le conseil communautaire a décidé d'ouvrir les commissions de travail aux membres des conseils municipaux. Les représentants de Maizeroy sont déjà inscrits dans certaines de ces commissions. Nous sommes représentés dans les commissions Développement Economique, Développement Touristique, Environnement, Gestion des milieux aquatiques, Assainissement, Travaux dans les communes.

Jean-François Leidlinger

SIVU scolaire

Le SIVU SCOLAIRE de Pange, regroupe les communes de Pange, Colligny, Maizery et Maizeroy. Il a pour objet la gestion des écoles primaire et maternelle mais également de l'accueil périscolaire, de la restauration scolaire et du centre de loisirs.



SIVU scolaire (suite)

Le comité du SIVU est composé de 2 délégués de chaque commune. Pour Maizeroy il s'agit de Stéphanie Cunin et Anne-Gaëlle Oury avec pour suppléant : Thomas Favier.

Résumé des dernières réunions du comité du SIVU scolaire

- 25 avril : Marc Mayot (Pange) a été réélu président et Stéphanie Cunin (Maizeroy) a été élue vice-présidente.
- 30 avril : Approbation du budget 2014 (voté à l'unanimité : 491 K € en fonctionnement et 70 K€ en investissement) et désignation des représentants dans les différentes commissions et les comités de pilotage.

Concernant Maizeroy

- Anne-Gaëlle fait partie de la commission « repas »,
- Stéphanie fait partie de la commission « personnel »,
- Stéphanie et Anne-Gaëlle participeront au comité de pilotage « périscolaire »,
- Stéphanie et Anne-Gaëlle participeront au comité de pilotage rythmes scolaires,
- Stéphanie et Anne-Gaëlle participeront aux conseils des écoles : Anne-Gaëlle représentera Maizeroy à l'école primaire et Stéphanie à l'école maternelle.

La réforme des rythmes scolaires a fait l'objet d'une réunion entre les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les maires et les délégués du SIVU, le mercredi 21 mai. Nous y avons abordé les nouvelles possibilités d'organisation offertes par le décret complémentaire publié le 8 mai dernier.

Les directeurs ont rapporté l'avis des conseils des maîtres : les enseignants ne souhaitent pas faire de modification par rapport au projet initialement déposé (45 minutes de classe en moins les après-midi et 3h de classe le mercredi matin).

Les quelques discussions sur les modifications possibles ont notamment été :

- le problème des transports
- le coût de la réforme
- le respect des rythmes de l'enfant
- la possibilité de diminuer les vacances scolaires
- les propositions faites pour le périscolaire (programme d'activités, fatigue, ...)

A la suite de ces présentations et discussions, une large majorité a choisi de conserver les horaires prévus dans le projet initial.

Les horaires pour la rentrée 2014/2015 seront donc les suivants :

Ecole maternelle :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 / 13h45-15h45
Mercredi : 8h30-11h30

Ecole élémentaire :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h35-11h50 / 13h50-15h50
Mercredi : 8h35-11h35

Les bus de ramassage passeront à la fin des horaires de classe.

Une réunion à destination de tous les parents aura lieu le 19 juin à 20h pour présenter les nouveaux horaires ainsi que la modification de fonctionnement du périscolaire et permettre les inscriptions des enfants au périscolaire.

Nous sommes disponibles pour discuter et échanger sur la réforme mais aussi sur les interrogations et attente des parents de Maizeroy et Chevillon sur les sujets relevant du SIVU scolaire. N'hésitez pas à venir à notre rencontre ou à prendre contact avec nous.

*Stéphanie Cunin
Anne-Gaëlle Oury*